



BUSSAC Info

N°121 - Janvier • Février • Mars • Avril 2015



ARTISANS

ELECTRICITE

Benoit ROCHER
35 chemin des Guilloteaux
06 69 19 54 61
benoitrocher@voila.fr

ELECTRICITE

SARL Michel SARDAIN
25 chemin des Deaux
05 46 93 26 53

ELECTRICITE

Stéphane GABRIULT
38 chemin de Choisy
05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72
Fax 05 46 74 23 85
sgabriault@gmail.com

**MACONNERIE
RENOVATION**

Benoit ROCHER
35 chemin des Guilloteaux
06 69 19 54 61
benoitrocher@voila.fr

**M.S.M
MOREAU SERVICES
MULTIPLES**

Entretien int/ext, petite
maçonnerie, carrelage,
peinture, placo, nettoyage,
toitures, façades, jardins...
06 63 45 50 74

PEINTURE

David MARQUISAUD
11 chemin de la Grand'Porte
05 46 92 06 65

**PLOMBERIE
COUVERTURE
ZINGUERIE**

Kévin BRUNETEAU
7b chemin des Chagnauds
Les Ablains
06 67 98 73 33
kevbruneteau17@hotmail.fr

**PLOMBERIE-CHAUFFAGE
COUVERTURE-ZINGUERIE**

Frédéric GELICUS
Artisan Dépanneur
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

SCIERIE

BRUNETEAU
Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 route de Beauchail
06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98

LTCM

Terrassement
Assainissement - Démolition
Broyage de végétaux -
Aménagement de terrain
84 chemin de la Rétorie
06 23 26 02 15

CHARLOTT'LINGERIE

Chantal CHABOT
32 chemin des Chaumes
06 75 88 84 10 - 05 46 95 35 07
chabot.chantal17@orange.fr

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes,
St Jean d'Angely et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91

**FROMAGERIE FINE
Fromages affinés
Spécialités - Crèmerie**

Sandrine & Régis MOREAU
Marchés de Saintes les mardi,
mercredi, vendredi et samedi.
Cozes le mercredi
05 46 74 53 38 - 06 18 65 13 99
moreaueg@orange.fr

JULIEN BROCANTE

JULIEN TABAUD
Débaras maison/Atelier/Grenier/
Grange
06 78 79 85 62
tejetv@gmail.com

KISIKOL STICKERS

Fabriqué en France
Jean BARBOT
VRP exclusif
06 19 28 64 19
jbarbot@ksimport.fr

MEUBLES ANCIENS

Laurent COUTIN
achat et vente meubles anciens
11 chemin des Chagnauds
06 72 96 23 67

VIVAL

Paul BELLAND
ouvert 7h30/14h et 15h30/19h30
sauf mercredi
dimanche et jours fériés 8h/12h30
05 46 92 56 16

COMMERCANTS

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 121

Janvier-Février-Mars-Avril 2015

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J-Luc Marchais - L. Besson
C. Talazac - C. Faveau - M.C Allinand - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Lavoir, pigeonnier du bourg,
grave du château, gare du Pontreau, chemin de la grave

Au dos : Fête de l'école Gustave Courbet, Eglise Notre
Dame de Bussac, Mairie, vue sur Port Berteau.

- Page 2 Petites annonces -
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 02/03/2015
- Page 5 Conseil municipal du 14/04/2015

Informations locales

- Page 8 Etat civil - Recensement
- Page 9 Informations locales
- Page 13 Ça s'est passé à Bussac
- Page 14 Bibliothèque
- Page 16 Vie paroissiale
- Page 17 Hommage à Séphane Pasquier
- Pages 18-19 Pages centrales
- Page 20 CCAS
- Page 23 Le point sur les travaux
- Page 26 Nouvelles de l'école

Associations

- Page 29 Accueil Péri scolaire
- Page 31 Foyer rural Le mot de la Présidente
- Page 32 Foyer rural Activités des sections
- Page 35 Fiesta loca

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail mairie@bussac-sur-charente.com

Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR ...

> MAI

31: Brocante

> JUIN

12: Fête de l'école et 50 ans du groupe scolaire
avec FEU D ARTIFICE

13 : Rando semi nocturne

27 : Fête de l'été avec jeux, manège et BAL
gratuit

> JUILLET

4 : Jeux intervillages à Chaniers

18 : Rallye de saintonge

Du 26 au 2 Août : Réception des amis Suisses

> SEPTEMBRE

27 : Bourse à l'enfance



PETITES ANNONCES

Pour faire passer gratuitement votre
petite annonce dans ce journal, adressez-là à :
mairie@bussac-sur-charente.com

VENTE DE MIEL RECOLTE SUR LA COMMUNE

Jean-Louis RENARD
APICULTEUR
10 chemin du vieux bourg
05 46 74 79 12 - 06 07 48 16 25

Ouverture Mairie Horaires d'été

du 06 juillet au 29 Août 2015

du lundi au vendredi

de 8h à 12h

COIN INTERNET



ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la
couverture internet de notre commune, les zones
éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur : 0810170017

www.17-numerique.fr

*Si vous avez des adresses sympas ou utiles,
partagez-les !*

*Faites-les parvenir en mairie, nous les ferons
paraître dans le prochain Bussac-Info !*

N'hésitez pas à transmettre votre e-mail au
secrétariat de mairie :

mairie@bussac-sur-charente.com

Vends magnifiques chiots York Shire pure
race nés le 15 mars 2015- 2 mâles et 2 femelles
PRIX : 400€ (prix négociable raisonnablement)
Chiots pucés et vaccinés, disponibles en juin.
Possibilité de voir la mère et le père à Bussac.
N° puçage de la mère : 250269604832308
Contactez le 06 84 29 59 25

Virginie Begaudeau, jeune auteure bussacaise
partie vivre maintenant à Paris, publie son
nouveau livre :

LAUDANUM

A découvrir sur son site

<http://virginiebegaudeau.wix.com/virginiebegaudeau#>

PLACE DES CHAUMES :

TITIPIZZ (PIZZA AU FEU DE BOIS) : Le jeudi de 17 à 20 heures 30

[WWW .titipizz.fr](http://WWW.titipizz.fr)

Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

Editorial

Au début de ce mois de juin, la commune devrait retrouver un peu de tranquillité....

En effet, les travaux de la station d'épuration et du réseau d'assainissement vont s'arrêter ; le fonctionnement de la station va débiter, la suite de la mise en place du réseau reprendra l'année prochaine vers le Pontreau.

Je veux saluer les professionnels qui ont œuvré ces derniers mois sur les chantiers de la commune même si tout n'a pas été toujours comme nous l'aurions souhaité. Les élus ont beaucoup veillé à la qualité du travail et à la sécurité, notamment sur la D114. Elle retrouvera un meilleur état prochainement.

Je sais aussi les ennuis et inconvénients qui ont émaillé la vie des administrés habitant à proximité de ces zones et je souhaite les remercier de leur patience et de leur compréhension.

Le pavillon modulaire a été livré et installé dans la cour de l'école ; à la rentrée de septembre, les enfants seront plus à l'aise, le travail des personnels de l'accueil péri-scolaire et de la restauration sera facilité.

Par ailleurs, les élus et le comité citoyen poursuivent leurs réflexions pour élaborer le plan Local d'Urbanisme qui sera le document référence pour les années à venir.

Le compte rendu de la réunion publique du 19 mai consacré au PLU figure dans ce numéro. Chacun de vous est concerné par ce document qui définira l'urbanisme des prochaines années pour Bussac.

Je vous invite donc à vous informer et à participer aux réunions qui seront organisées dans les mois qui suivent cette première.

Les vacances d'été se profilent, mais avant les élus vous invitent **le 27 juin** à une fête de l'été « revisitée » où les enfants pourront profiter d'un manège, de jeux en bois, d'une structure gonflable, etc.... Un bal gratuit clôturera cette journée.

Cette année 2015 sera aussi l'occasion de fêter le **cinquantenaire du groupe scolaire** et je vous encourage à noter la date du **12 juin** sur votre agenda bussacais !

Les élus, les enseignants, les personnels de la commune et de l'agglomération, avec les parents d'élèves du conseil d'école, vous donnent rendez-vous **à partir de 19h30 à l'école.**

En effet, à l'issue du spectacle des élèves qui aura lieu un peu plus tôt, vous pourrez profiter de la kermesse et découvrir les photos d'école de ces 50 années, que nous aurons pu récolter auprès des Bussacais

Vous pourrez vous restaurer sur place et **un feu d'artifice viendra clôturer cette journée !**

Je vous souhaite un bel été et, pour celles et ceux qui en prennent, de bonnes vacances.

Christophe Dourthe

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2015

1- Création d'un parking près de l'église : demande de subvention au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Le Maire rappelle au Conseil la nécessité de réaliser un parking près de l'église. Il présente le dossier préparé par le Syndicat départemental de la Voirie. Le coût du projet s'élève à 92 977,10 € H.T. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter de l'État une subvention au titre de la D.E.T.R.

2- Création d'un parking près de l'église : demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Le Maire rappelle au Conseil la nécessité de réaliser un parking près de l'église. Il présente le dossier préparé par le Syndicat départemental de la Voirie. Le coût du projet s'élève à 92 977,10 € H.T. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter du Département une aide au titre de la répartition du produit des amendes de police.

3- Création d'un parking près de l'église : demande de subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention Local.

Le Maire rappelle au Conseil la nécessité de réaliser un parking près de l'église. Il présente le dossier préparé par le Syndicat départemental de la Voirie. Le coût du projet s'élève à 92 977,10 € H.T. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter de la Région une aide au titre du Fonds Régional d'Intervention locale.

4- Syndicat de la Voirie : proposition de convention concernant la mission de relevé de chemins ruraux.

Monsieur le Maire fait part du projet d'établir le relevé de chemins ruraux et de cartographie associée du territoire communal dans la perspective d'une meilleure connaissance patrimoniale de celui-ci. Monsieur le Maire précise :

- Qu'il convient de procéder au recensement cartographique, géométrique et de traficabilité des chemins ruraux de la Commune.

- Que le Syndicat Départemental de la Voirie propose d'apporter son concours pour établir le relevé de chemins ruraux et de cartographie associée selon la méthodologie suivante :

- Analyse cadastrale et identification des chemins
- Relevé de terrain
- Cartographie
- Répertoire des chemins ruraux mentionnant l'ensemble des données caractéristiques

- Que le Syndicat de la Voirie doit disposer des éléments suivants pour produire le relevé des chemins ruraux :

- Les fonds de plans cadastraux mentionnant l'existence de chemins ruraux assortis des références nécessaires à leur localisation et leur

identification,

• Le tableau de classement des voies communales, dont la mise à jour datera de moins de 10 ans à compter de l'année de signature de la convention.

- Que deux tarifications différentes ont été mises en place par décision du Comité Syndical du 13 mars 2014 concernant la rémunération de cette mission :

• La rémunération du Syndicat de la Voirie, serait la suivante dans le cas où la Commune disposerait d'un tableau de classement des voies communales dont la mise à jour serait inférieure à 10 ans :

Linéaire traité	Tarification pour les Collectivités disposant d'un tableau de classement des voies communales dont la mise à jour est inférieure à 10 ans
Linéaire < 5 km	Forfait à 400 €
5 km ≤ linéaire < 10 km	Forfait à 800 €
10 km ≤ linéaire < 20 km	62 € / km avec mini à 1 100 €
20 km ≤ linéaire < 30 km	60 € / km avec mini à 1 600 €
30 km ≤ linéaire < 40 km	58 € / km avec mini à 2 200 €
Linéaire égal ou supérieur à 40 km	55 € / km avec mini à 2 700 €

• Dans le cas où la Commune ne disposerait pas d'un tableau de classement des voies communales ou dont la mise à jour serait supérieur à 10 ans, la rémunération du Syndicat de la Voirie serait la suivante :

Linéaire traité	Tarification pour les Collectivités ne disposant pas d'un tableau de classement des voies communales ou dont la mise à jour est supérieure à 10 ans
Linéaire < 5 km	Forfait à 600 €
5 km ≤ linéaire < 10 km	Forfait à 1 000 €
10 km ≤ linéaire < 20 km	82 € / km avec mini à 1 400 €
20 km ≤ linéaire < 30 km	80 € / km avec mini à 2 000 €
30 km ≤ linéaire < 40 km	78 € / km avec mini à 2 700 €
Linéaire égal ou supérieur à 40 km	75 € / km avec mini à 3 400 €

- Que la Commune dispose actuellement d'un tableau de classement de sa voirie communale, dont la dernière mise à jour est inférieur à 10 ans,
- Que la rémunération du Syndicat de la Voirie sera donc fonction des éléments de tarification prévus par le tableau n°1 ci-dessus et du linéaire réellement relevé.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- accepte de confier la mission de relevé des chemins ruraux de la Commune au Syndicat Départemental de la Voirie,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et à prendre toutes dispositions nécessaires à son exécution.

5- Frais de déplacement des agents recenseurs.

Le Maire informe le Conseil municipal que les agents recenseurs ont eu à réaliser un nombre important de kilomètres sur la Commune pour assurer le recensement de la population. Il propose de les indemniser pour les frais occasionnés. M. FOUQUET Roger pour 350 km et Mme PATROUILLAUT Claudine pour 265 km. Le Conseil municipal opte pour le remboursement des frais réels au vu des justificatifs à produire.

6- Acquisition de terrains.

Le Maire informe le Conseil municipal que Mme DELSAUX et Mme HEQUET, propriétaires d'un terrain qui jouxte le terrain de foot et le terrain de pétanque proposent de le vendre à la Commune. Les parcelles concernées se situent dans la section AB n°296, 297 et 400 pour une contenance total de 15a49ca. Elles proposent le prix de 15 € le m². Le Conseil municipal accepte cette proposition et

prend à sa charge les frais de Notaire et de Géomètre. Le Conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

7- Avancement de grade et modification du tableau des effectifs.

Le Maire informe le Conseil municipal que, suite à la réussite à l'examen professionnel d'adjoint technique 1ère Classe de M. BENOIT Bruno, il convient de créer le poste correspondant sur le tableau des effectifs. Le Conseil municipal accepte cette proposition et modifie ainsi le tableau des effectifs :

- Secrétaire de Mairie : 1
- Adjoint Administratif 1ère Classe : 1
- Adjoint Technique 1ère Classe : 1 à compter du 01/04/2015
- Adjoint Technique 2ème Classe : 6 jusqu'au 31/03/2015
- Adjoint Technique 2ème Classe : 5 à compter du 01/04/2015

8- Questions diverses.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un contrat a été passé le 10 septembre 2010 avec la Scierie BRUNETEAU pour la fourniture et la livraison de plaquettes de bois pour la chaufferie. Il fait savoir que M. BRUNETEAU Christian a fait un investissement sur le mécanisme du broyeur afin d'améliorer la qualité des plaquettes. De ce fait il propose une augmentation de 10 € la tonne faisant passer le prix de 75 € à 85 € HT la tonne. Le Conseil municipal accepte cette augmentation.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

1- Vote du Compte Administratif 2014.

Après présentation du Compte administratif 2014, le Conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

2- Approbation du Compte de Gestion 2014.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de gestion du Receveur.

3- Affectation du Résultat.

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5).

Après avoir approuvé le compte administratif 2014 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 124 667,45 €

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global de - 3 650,49 €
- un solde de restes à réaliser dépenses de 40 705,78 €
- un solde de restes à réaliser recettes de 0€

Entraînant un besoin de financement de 44 356,27 €

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2014

CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2015

- décide d'affecter au budget de l'exercice 2015 le résultat comme suit :

- report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de 20 311,18 €

- Affectation au 1068 : 104 356,27 €

4- Attributions des subventions, vote du taux des taxes et vote du Budget 2015.

➤ Attribution des subventions 2015

Après examen des différentes demandes, le Conseil municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

Les Restos du Cœur	150 €
Secours Catholique	100 €
APMAC	79 €
ONAC	70 €
ADMS 40 € X 6 élèves	240 €
A.P.E Bussac-St Vaize	450 €
COMITE DE JUMELAGE	1 200€
S.P.A	344 €
C.E.S D'Aubigné	500 €

TOTAL : 3 133 €

Cette somme sera prévue au C/6574 du Budget Primitif 2015.

➤ **Vote du taux des taxes**

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 1% le taux de la Taxe d'habitation et du Foncier bâti. Le taux du Foncier non bâti reste inchangé.

➤ **Vote du Budget 2015**

Monsieur le Maire présente la section de fonctionnement du BP 2015 et par la suite la section d'investissement qui s'équilibrent ainsi :

Dépenses et recettes de fonctionnement :

697 599,18 €

Dépenses et recettes de fonctionnement :

263 492,27 €

5- Groupement de commande d'achat d'électricité.

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-29,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment l'article 8,

Considérant que la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) du 7 décembre 2010 prévoit la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) au 31 décembre 2015 pour les compteurs dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA (tarifs jaunes et verts essentiellement),

Considérant que toutes les communes concernées par ces tarifs seront dans l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité,

Considérant que les communes peuvent également décider librement de mettre en concurrence leurs fournisseurs d'électricité pour les compteurs dont la puissance est inférieurs à 36kVA ;

Considérant qu'il est envisagé de constituer un groupement de commande afin de procéder à l'achat d'électricité à destination des bâtiments et ouvrages de la Ville, du CCAS, de la CDA et des communes de Rouffiac, Saint-Georges des Côteaux, le Douhet, Vénérand, Ecoyeux, Fontcouverte, Corme Royal, Bussac sur Charente, Pessines et l'association Gallia théâtre,

Considérant que la Ville de Saintes est proposée en qualité de coordonnateur pour cet achat, son rôle consiste à gérer l'ensemble de la procédure de l'accord-cadre et du/des marchés subséquents, de leur signature et de leur notification. Chaque membre du groupement s'engage à assurer l'exécution de chaque marché subséquent à hauteur de ses besoins et selon les règles prévues par le Code des Marchés Publics,

Considérant que les principales caractéristiques de l'achat objet du groupement sont les suivantes :

•procédure d'appel d'offres ouvert, accord-cadre multi-attributaire conclu sans montant minimum ni maximum, accord-cadre d'une durée de 4 ans, montant de l'achat annuel estimé à 1 253 500 € TTC dont 806 000 € TTC pour la Ville, 211 000 € TTC pour la CDA, 47 300 € TTC pour le CCAS, 26 000 € TTC pour la commune de Saint Georges

des Côteaux, 33 700 € TTC pour la commune de Fontcouverte, 12 000 € TTC pour la commune de Corme Royal, 40 000 € TTC pour l'association Gallia théâtre, 10 800 € TTC pour la commune de Rouffiac, 7 500 € TTC pour la commune de Le Douhet, 6 000 € TTC pour la commune de Vénérand, 29 500 € TTC pour la commune d'Ecoyeux, 8 700 € TTC pour la commune de Pessines, 15 000 € TTC pour la commune de Bussac sur Charente.

Considérant que dans le cadre de ce groupement, une Commission d'Appel d'Offres spécifique doit être créée. Il convient donc d'élire parmi les membres de la Commission d' Appel d' Offres de la commune, le titulaire et son suppléant de la CAO spécifique. Les autres membres du groupement procéderont de même à l'exception de l'association Gallia Théâtre qui désignera un représentant selon des modalités qui lui sont propres,

Considérant que le projet d'avenant n° 6 à la convention constitutive du groupement est joint à la présente délibération,

Considérant l'enveloppe budgétaire disponible sur le budget principal,

Délibère

- Sur l'approbation de la consultation du marché d'achat d'électricité dans le cadre d'un groupement de commande.

- Sur la désignation de la Ville de Saintes en qualité de coordonnateur du groupement.

- Sur l'approbation de l'avenant n° 6 à la convention constitutive du groupement de commande.

- Sur l'autorisation donnée au Maire ou à son représentant pour signer l'avenant n° 6.

- Sur l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour la Commission d'Appel d'Offres du groupement par vote à main levée.

- Sur l'autorisation donnée au Maire ou à son représentant pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

Sont proposés en tant que titulaire et suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement :

- Mme Laurence BESSON

- M. Thierry THIBAudeau

Sont élus en tant que titulaire et suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement :

- Mme Laurence BESSON

- M. Thierry THIBAudeau

6- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Madame la Députée.

Le Maire expose au conseil municipal le projet de création d'une zone artisanale pour laquelle il faut prévoir la construction d'un chemin d'accès à partir de la D114. Plusieurs devis ont été sollicités et le Maire propose de demander une aide au titre de la réserve parlementaire afin de réduire le coût des travaux à la charge de la commune. Le conseil, après en avoir délibéré, accepte la proposition, et sollicite une subvention d'un montant de 10 000,00 euros. Il

autorise le Maire à signer tous documents utiles à la réalisation de cette opération.

7- Vacance de poste et tableau des effectifs.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que suite au décès d'un agent celui ci a été radié des cadres le 13 avril 2015. Compte tenu des nécessités du service technique le Maire propose au Conseil municipal de déclarer vacant le poste d'adjoint technique de 2ème classe et demande à l'assemblée de l'autoriser à recruter un agent sur le poste laissé vacant. Le Conseil municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la publicité de vacance de poste et à recruter un agent à compter du 1er juillet 2015.

Secrétaire de Mairie : 1 temps non complet

Adjoint Administratif 1ère classe : 1 temps non complet

Adjoint Technique 1ère classe : 1 temps complet

Adjoint Technique 2ème classe : 5 (3 temps complets dont 1 à partir du 01/07/2015 et 2 temps non complets)

8- Indemnité supplémentaire allouée à la Secrétaire de Mairie.

Le Maire rappelle au Conseil que la secrétaire de mairie bénéficie depuis quelques années d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide pour 2015 de verser une indemnité de 2 674,85 € pour un temps de travail de 35/35ème.

Pour 2015 le montant de l'indemnité est égal à 2 674,85 X 33/35 ème = 2 522 €

Le Conseil accepte le versement de cette indemnité.

9- Legs Couprie.

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier en 2015, des arrérages du legs de 3 811,23 € fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal, après examen du dit testament désigne à l'unanimité Mlle Florine DUGARCEIN née le 19 avril 1996 à Saintes pour recevoir le dit legs.

10- Acquisition de parcelles appartenant à Mme HEMERIT.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune avait décidé il y a plusieurs mois d'acquérir, par le biais du service des Domaines de Bordeaux, certaines parcelles appartenant à Mme Odette HEMERIT. Il rappelle qu'il s'agit des parcelles AH n°100, AI n°158, 190, 201, 254, 256, 263, 318, 323, 329, 385, 417, 420, 424, 530, 531, 552, 570 et 588 pour une superficie totale de 1ha26a86ca. Il indique également que la Commune avait fait une proposition de 1 000,00 € pour l'ensemble et qu'elle avait été acceptée. Le Conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

11- Validation du Document Unique d'évaluation

des risques professionnels (DUER)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la prévention des risques professionnels entre dans le champ des obligations légales des employeurs du secteur public territorial. A ce titre, le Fonds National de Prévention (FNP) de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels.

Monsieur le Maire énonce qu'une subvention de 125 440,00€ pour 3 ans a été accordée par le FNP à la Communauté d'agglomération de Saintes en vue d'engager une démarche intercommunale de prévention des risques professionnels et de réaliser le document unique. La CDA de Saintes a d'ores et déjà perçue 40% de cette subvention et percevra le solde sur présentation des justificatifs de l'action engagée, au plus tard le 30 juin 2015.

L'intérêt de cette démarche est de pouvoir établir une analyse complète des risques professionnels au niveau intercommunal, et ainsi être en mesure de :

- proposer des actions correctives concernant les incidents survenus ;
- proposer des actions préventives pour éviter l'émergence de nouveaux événements ;
- favoriser la mutualisation en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail ;
- accompagner durablement les communes dans leur démarche de prévention des risques.

Dans cette optique, Monsieur le Maire présente le document unique réalisé par le groupe de travail avec l'appui du préventeur intercommunal (conseiller en prévention) et demande sa validation. Suite à la validation du Conseil Municipal le document unique sera soumis à l'avis du Comité Technique du Centre de gestion (coordinateur), avant d'être transmis au FNP (financeur).

Ces explications entendues, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présente délibération.

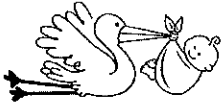
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Bussac sur Charente, à l'unanimité :

- donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées ;
- approuve l'engagement dans la réalisation de la démarche de prévention des risques professionnels ;
- décide de valider le document unique et s'engage à la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels identifiées ;
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération, et pour signer les pièces s'y rapportant

Etat civil

Naissances :

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :



- Théo BETIN FOURNIER né le 20 avril 2015, fils de Mme Elodie FOURNIER et M. Johan BETIN, 126 Route de Chez Tessier

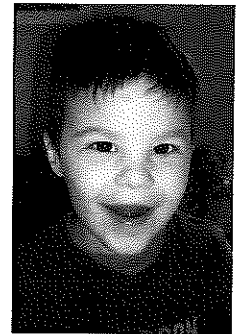


Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Michel CARTIER décédé le 6 octobre 2014 à SAINTES
- Philippe MONGIS décédé le 10 mars 2015 à SAINTES
- Yvonne MONGIS veuve ARNAUD décédée le 14 mars 2015 à BUSSAC SUR CHARENTE
- Stéphane SARDAIN décédé le 21 mars 2015 à BUSSAC SUR CHARENTE
- Paul BERTHELOT décédé le 30 avril 2015 à BUSSAC SUR CHARENTE

Lucas et Lenny Bretaud, ses frères, ses parents, ses grands parents ainsi que toute la famille et amis, très touchés par les marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors du départ de notre petit Léo, vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements, tout particulièrement à ses petites camarades, aux parents d'élèves, aux personnels de l'école Gustave Courbet, ainsi que la mairie de Bussac.



RECENSEMENT

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne les garçons et les filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'Etat.

La démarche en ligne n'est actuellement pas possible pour notre commune. Cependant, il est possible de compléter et d'imprimer le formulaire de demande de recensement citoyen obligatoire et de le déposer en personne à la mairie.

www.mon-servicepublic.fr/lerecensementcitoyen en ligne

Vers 17 ans, sa participation à la Journée Défense et Citoyenneté, permet au jeune de recevoir un certificat obligatoire à toute inscription et l'enregistrement systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans Pour plus de renseignements sur cette Journée : www.defense.gouv.fr/jdc



Infos locales...

LE 12 JUIN : FÊTE DE L'ÉCOLE ET 50 ANS DU GROUPE SCOLAIRE

Après le spectacle des enfants, nous vous donnons rendez-vous à partir de 19h30 à l'école, pour profiter de la kermesse et des photos de 50 ans d'école.

Une restauration aura lieu sur place et **un FEU D'ARTIFICE sera tiré à la tombée de la nuit !**

Ecole de football de Bussac sur Charente

Quelques anciens du club ont le projet de relancer l'école de football à la rentrée de septembre 2015, en se fixant deux objectifs :

- une source de plaisir mais aussi d'apprentissage pour amener l'enfant vers l'envie de progresser,
- une école conviviale où les parents pourront prendre part dans diverses actions.

Afin de finaliser ce projet, nous aimerions savoir si vos enfants (filles ou garçons) né(e)s en 2007, 2008, 2009, 2010, seraient intéressé(e)s.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter :

Par mail : thierry.monget@orange.fr ou par téléphone au 06 81 02 18 89 ou 06 89 29 15 41.

Merci d'avance

Jeunes lycéens étrangers Equatoriens et Allemands, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Mariale, Équatorienne, pratique le ballet et le yoga. Elle aime aussi cuisiner et jouer du piano. Elle a déjà fait un séjour d'une année scolaire aux Etats-Unis, ce qui l'a beaucoup aidée pour perfectionner son anglais.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il est passionné de grec ancien et attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Vanessa SIMON ou Katja Lebeslourd

Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32

Infos locales...

Elections départementales

Mesdames, Messieurs,

Nous remercions les Bussacais qui nous ont fait confiance lors des dernières élections départementales. Ce sera pour nous un plaisir et un honneur de servir ce nouveau canton de Chaniers.

Bussac sur Charente est une des communes les plus importantes de ce nouveau territoire. Nous serons à l'écoute des habitants et de l'équipe municipale pour vous accompagner, collectivement et individuellement dans tous vos projets.

Pour ce faire nous serons toutes les semaines à votre disposition dans nos différentes permanences, n'hésitez pas à nous solliciter, les élus doivent avant tout être à l'écoute de leurs concitoyens.

Comptez sur nous pour que notre département, la Charente Maritime, soit au service de tous les territoires des plus urbains au plus ruraux.



Vos conseillers départementaux

Corinne Grégoire *Remplaçante : Lucette Gervier*
Fabrice Barusseau *Remplaçant: Jean-Luc Marchais*

NOS COORDONNEES

Corinne GREGOIRE

Permanence tous les mardis de 14h à 16h

Mairies de FONTCOUVERTE et SAINT-HILAIRE de VILLEFRANCHE

Par courrier

Corinne GREGOIRE

24 rue du Crignolet

17770 Saint-Hilaire de Villefranche

Par email : corinne-gregoire@bbox.fr

Par téléphone : 06 62 63 65 70

Fabrice BARUSSEAU

Permanence tous les jeudis de 14h à 16h

Mairies de CHANIERES et VILLARS les BOIS

Par courrier

Fabrice BARUSSEAU

22 rue du lavoir, Montbegère

17770 Villars les Bois

Par email : baru@wanadoo.fr

Par téléphone : 06 .65.62.89.98

Le 27 Juin 2015

Fête de l'été à

BUSSAC SUR CHARENTE

A partir de 15h 30

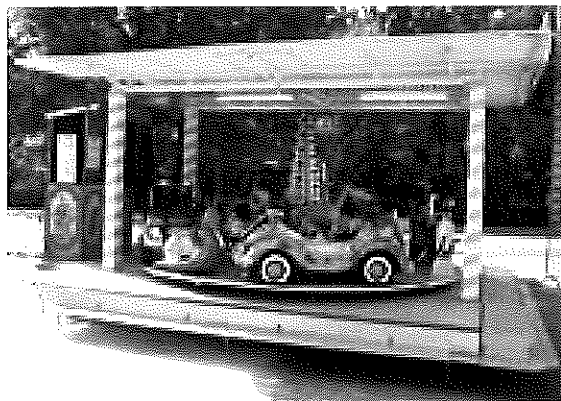
Structure gonflable

Jeux en bois

Concours de pétanque :

Equipe = 1adulte /1 enfant

(organisé par la boule bussacaise)



Manège : 1€ le tour !

Barbe à papa, glaces

Buvette et restauration

ET POUR CLÔTURER LA JOURNEE :

BAL animé par "Party to night"

Le Plan Local d'Urbanisme : *Un projet de territoire pour Bussac-sur-Charente, en cours d'élaboration.*

Réunion publique le 19 mai 2015



Une centaine de Bussacais a assisté à la réunion publique organisée pour la présentation du travail de diagnostic réalisé avec les services de

l'Agglomération, de l'Etat, le cabinet conseil et les membres du comité citoyen.

Les enjeux de la démarche ont été évoqués, notamment par rapport aux textes législatifs récents (Grenelle de l'environnement, loi Alur), et aux documents que le PLU doit intégrer : le plan de prévention des risques d'inondation du fleuve Charente, le schéma de cohérence et d'organisation territoriale du pays de Saintonge romane....

Les questions posées ont porté sur la préservation du patrimoine architectural de la commune, notamment par rapport au lotissement de la Croix, sur la taille des parcelles constructibles à l'avenir, sur l'harmonisation entre les matériaux anciens et modernes, sur la destination des zones qui vont redevenir agricoles et donc non constructibles, etc

Les élus ont réaffirmé leur disponibilité par rapport aux questions que se posent les administrés. Nous rappelons l'intérêt d'adresser vos courriers en mairie afin qu'ils soient analysés dans le cadre de la concertation avec la population (réunion publique, rendez vous, documents à disposition en mairie) dont le bilan sera fait à l'issue de l'élaboration du PLU.

Enfin tous les documents concernant l'élaboration du PLU sont consultables en mairie.

CALENDRIER DE TRAVAIL 2014/2016

- **10 Juillet 2014 : Réunion d'information 1**
- **06 Novembre : Atelier 2 Comité Citoyen**
 - Signature de la Charte - Calendrier
 - Diagnostics - Travail sur les enjeux
- **Janvier 2015 : Atelier 3 Comité Citoyen**
 - Atelier de travail en petits groupes sur les enjeux et objectifs du PLU
- **Juin 2015 : Réunion publique**
- **Juillet 2015 : Atelier 4 Comité Citoyen**
 - Atelier de travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- **Septembre 2015 : balades urbaines**
- **Octobre 2015 : Atelier 5 Comité Citoyen**
 - Atelier de travail sur le règlement écrit et graphique
- **Décembre 2015 : Réunion publique**
- **Septembre 2016 : Atelier 6 Comité Citoyen**
 - Retour sur le temps administratif et les modifications apportées au PLU

Prochaines étapes

-Débat au sein du Conseil Municipal sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et élaboration du zonage, des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) et du règlement d'ici la fin de l'année

-Prochaine réunion Personnes Publiques Associées et publique fin novembre/mi décembre

-Arrêt du projet PLU – début 2016

ÇA S'EST PASSÉ À BUSSAC...

Cérémonies officielles à Bussac sur Charente



Le 19 mars, nous avons honoré les anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Les élus et les anciens combattants de la FNACA se sont retrouvés comme chaque année devant le monument aux morts afin de se souvenir du sacrifice des soldats tombés au combat en Afrique du nord.

Le 25 avril, nous avons rendu hommage aux déportés, en lien avec les amis de la fondation de la mémoire de la déportation, représentés par le délégué local, Mr Guérif, qui avait préparé cette cérémonie avec des jeunes de la commune. Madame la Sous-Préfète de Saintes et le nouveau conseiller départemental, Fabrice Barusseau, ont honoré de leur présence cette manifestation.



Le 8 mai, nous avons célébré les 70 ans de la fin de la guerre de 1939-1945, en présence des musiciens de l'ADMS, qui nous accompagnent chaque année.

Les élus et anciens combattants, des administrés, des enfants se sont réunis au monument aux morts pour se rappeler que des femmes et des hommes ont perdu la vie lors de ces terribles conflits.



Spectacle « Fleur de géant ».

La compagnie Coyote Minute a présenté son spectacle « Fleur de géant » à la Salle Municipale de Bussac le 10 avril à 20h30. Le public est venu nombreux pour découvrir cette représentation gratuite.



Avec un décor original et naturel, des jeux d'ombre et de lumière, on découvre cette belle rencontre entre Fleur, très petite fille (jolie marionnette haute comme trois pommes), et Gontran, très grand géant (Bruno Soulet, « géant » de la commune).



Toute une complicité qui tient le public, enfants comme adultes, captivé. Merci à la Compagnie Coyote Minute pour cet agréable moment.

Des nouvelles de la bibliothèque Guy Chapuis

Bibliothèque Municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14

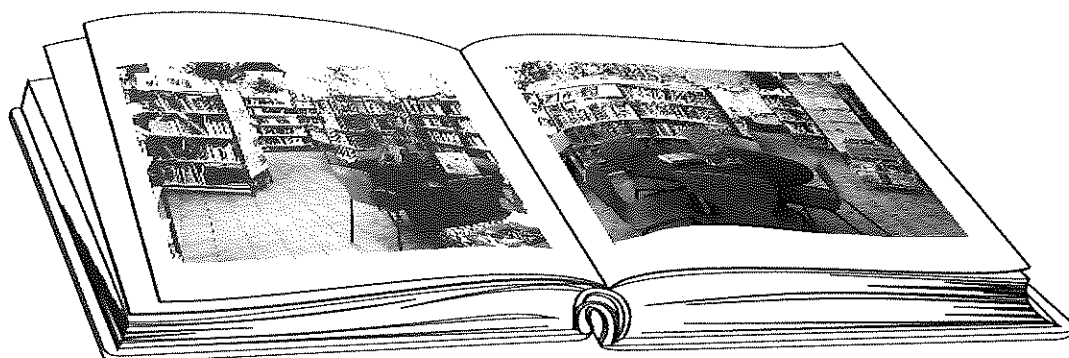
Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mercredis de 9h30 à 11h30 et vendredis de 15h30 à 16h30

Inscriptions : Gratuité jusqu'à 18 ans et à tous les étudiants (quel que soit l'âge) et 5 euros pour les autres personnes

Un accueil sympathique par des bénévoles dynamiques à votre service...



Tournoi régional scolaire d'échecs.

Des élèves du RPI des Ecoles Primaires de Bussac sur Charente et St Vaize ont formé une équipe pour participer à un tournoi de jeux d'échecs scolaire.

Des parents ont ainsi aidé les enfants pour jouer et s'entraîner ensemble. La salle des fêtes de la commune a aussi été gracieusement prêté au professeur d'échec du club de Saintes pour donner à cette jeune équipe conseils et stratégies avant le tournoi



Qualifiée lors de l'épreuve départementale en janvier, l'équipe a ensuite participé au tournoi régional qui s'est déroulé en mars dernier à Saintes.

Le résultat est encourageant : l'équipe termine à la 5ème place du classement.

Nous savons qu'ils sont désireux de continuer à jouer aux échecs ensemble, avec les enfants de leurs communes respectives. Aussi, souhaitons que les parents, le professeur d'échec du club de Saintes, les élus de nos communes réussissent à répondre favorablement à leur demande en leur proposant une solution pour la rentrée de septembre 2015. A suivre donc...

Toutes nos félicitations à l'équipe d'élèves du RPI des Ecoles Primaires de Bussac sur Charente et St Vaize qui a participé à ce tournoi scolaire d'échecs.



Vie paroissiale



Notre Eglise, Notre Dame de l'Assomption, a connu au cours de ces derniers mois des temps forts de partage de Foi, notamment le 29 mars jour des Rameaux avec une assemblée nombreuse et recueillie, mais aussi de partage de la douleur des familles touchées par un deuil cruel. Notre présence, nos pensées les ont accompagnées, les accompagnent et les accompagneront encore.

Voici, avant les vacances, quelques informations et numéros utiles :

Service Evangélique des malades SEM

Pour les personnes désireuses de s'entretenir avec le Père Bertrand Monnard, il reste encore deux dates : 22 mai et 19 juin. Contacter auparavant le presbytère : 05 46 92 07 21

Aumônerie de l'hôpital de Saintes

Céline Le Guilloux (aumônier) et Père Marcel Hitayezu (accompagnateur) 05 46 95 14 35

Tables ouvertes paroissiales (TOP) ou café dessert

Lieux d'accueil et de fraternité : salle de la Récluse à Saintes

Dernière rencontre prévue : 6 juin (de nouvelles dates seront portées à votre connaissance à la rentrée). Contacts : presbytère 05 46 92 07 21 et Aniko De Paczola 05 16 22 15 06

Journal Passerelles

Déposé dans chaque boîte aux lettres, ce journal est gratuit. Cependant, si vous vous sentez concernés, vous pouvez en assurer la pérennité par un don à votre convenance.

Catéchisme

Inscriptions ouvertes dès la rentrée. Voici les contacts :

Secteur Pastoral de Saintes rive droite 13 rue St Pallais : 05 46 92 07 21

Pour les enfants de 3 à 7 ans (groupe Eveil à la Foi) Mme Arnault 06 72 99 90 84

et 7 à 12 ans Mme Drieu 05 46 92 24 52

Pour les collégiens et lycéens : Aumônerie 14 rue G Clémenceau à Saintes 05 46 74 41 09

Pour les adultes, catéchèse au presbytère St Pallais 05 46 92 07 24

Rassemblement Diocésain du 24 mai 2015

Ce jour de Pentecôte notre Evêque Bernard Housset célébrera la parole de Dieu à l'Abbaye de Sablonceaux (tel au presbytère pour un éventuel co-voiturage).

Pèlerinage sur le chemin de St Jacques de Compostelle

Pour les 17-30 ans, en Galice (Espagne) du 17 au 28 août 2015. En route pour les JMJ 2016

Inscriptions/ Père B Monnard 05 46 92 07 21

Assomption 15 août 2015

1 heure de prière avec Marie, en l'église de Bussac à 18h30 suivie d'un pique nique partagé en toute convivialité.

Bonnes vacances à tous

Stéphane Pasquier avait 46 ans.

Il est arrivé à Bussac à l'âge de six ans lorsque ses parents se sont installés sur la commune. Il est allé à notre école primaire avant de poursuivre sa scolarité à Saintes.

Après une formation de peintre, il a travaillé dans plusieurs entreprises du secteur avant que Guy Chapuis, Maire de l'époque lui propose un contrat TUC à Bussac sur Charente en 1986 et 1987.

A partir de 2000, Stéphane assurera un remplacement d'agent communal. Puis en 2001, il deviendra stagiaire et sera titularisé.

Il s'intègre parfaitement à l'équipe en place à laquelle il apporte de nouvelles compétences. Amoureux du travail fait avec goût, il mettait en œuvre son talent pour entretenir et embellir les bâtiments communaux.

Proche de la nature, il prenait plaisir à nettoyer et à valoriser les chemins communaux pour permettre au plus grand nombre de découvrir la richesse de notre patrimoine naturel.

Le chemin de Rochefollet était son préféré. Avec ses collègues, il a participé activement à effacer les traces de la tempête de 1999.

Ensuite, il y a aménagé des ponts et des garde-corps pour la sécurité des usagers, il a entretenu et mis en valeur le lavoir.

A l'écoute des gens qui l'entouraient, sensible aux injustices de notre monde, il portait un regard parfois sombre sur notre société de consommation.

Dernièrement, il avait demandé à suivre une formation pour pouvoir évoluer dans son métier. Ce retour sur les bancs de l'école lui plaisait. Il lui permettait d'assouvir sa curiosité et d'aller de l'avant.

Malheureusement, la maladie contre laquelle il avait décidé de lutter avec force ne lui a pas laissé le moindre répit.

Ses collègues de travail et les élus de Bussac sur Charente s'associent à la tristesse et à la douleur de ses parents et de ses proches.

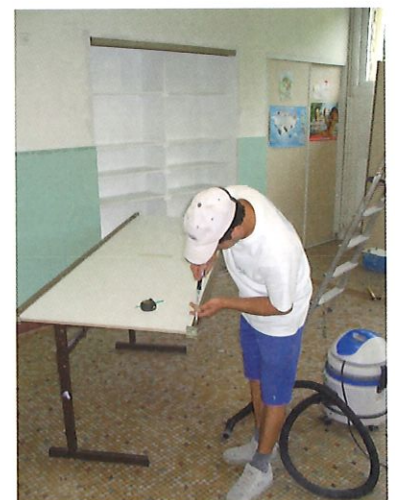
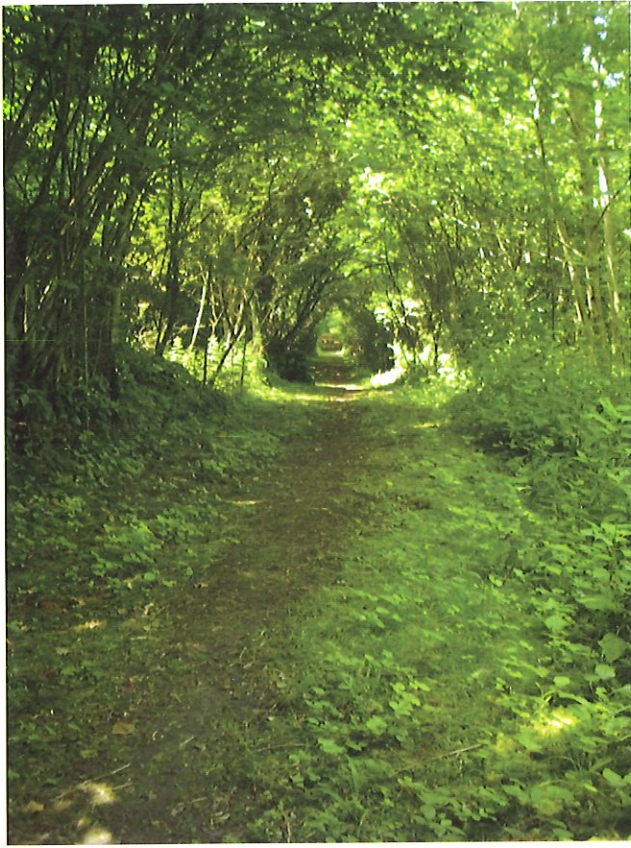
Pour ceux qui l'ont connu, le souvenir de son engagement au service de la commune est présent sous nos yeux chaque jour.

Les pages centrales de ce numéro de Bussac info illustrent le travail de Stéphane Pasquier au service de notre commune.

Remerciements de la famille de Stéphane Pasquier :

*A Monsieur Dourthe pour son dévouement,
A Monsieur Marchais pour l'album photo qui nous a touchés,
Au Conseil municipal, aux employés communaux, à Maria et à Marie-Claude,
Au personnel de l'hôpital, aux infirmières de l'équipe mobile de soins palliatifs,
aux infirmières de l'HAD ,
A Messieurs Thibaudeau, Busson et Carbonne pour leur gentillesse,
A toutes les personnes qui nous ont soutenus lors des obsèques de Stéphane,
Et à tous les témoignages de sympathie reçus par courrier.
Merci à vous tous.*





CCAS ...

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2^{ème} mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2^{ème} mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4^{ème} mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3^{ème} mardi du mois le matin

Voyages scolaires et séjours de vacances pour vos enfants



Nous vous rappelons qu'ils peuvent être en partie financés par le CCAS sous conditions de ressources.

Adressez votre demande en mairie avec les documents justificatifs concernant le voyage, ainsi que votre avis d'imposition et/ou vos ressources.

Cambriolages : L'été approche, soyez vigilants !

Quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les voleurs et de protéger votre habitation. De nombreux cambriolages sont en effet commis pendant la journée, alors que vous êtes au travail, parti(e) faire des courses ou en congés. Les modes opératoires des cambrioleurs ont été identifiés. La majorité d'entre eux ne s'intéresse qu'au numéraire et aux bijoux.

La plupart des cambriolages sont effectués selon le même mode opératoire. Les voleurs agissent de préférence l'après-midi et ne restent que dix minutes maximum dans la maison en se dirigeant dès le départ vers la chambre ou la salle de bain pour y chercher de l'argent liquide ou des bijoux, en particulier en or. Il est donc recommandé de bien fermer ces accès et de ne pas laisser de grosses sommes d'argent chez soi. A défaut, choisissez des lieux inhabituels pour cacher vos biens. Car les habitudes ont la vie dure et nous sommes encore nombreux à cacher bijoux et argent sous les matelas, dans les commodes ou les armoires de la salle de bain

Aides financières

Chacun d'entre nous peut se retrouver à un moment de sa vie en grande difficulté financière.

Le CCAS peut vous aider avec l'aide d'un prêt ou d'une aide financière, après avoir étudié votre dossier, et sous condition de ressources bien entendu.

Des renseignements plus complets peuvent vous être donnés en mairie. N'hésitez pas à vous manifester pour vous-même ou à en faire part à un administré en difficulté.

Noces d'Or à Beauchail

Ce 21 avril 2015, nous nous présentons au domicile de Mr et Mme Jean Guillaud pour leur souhaiter un bon anniversaire de mariage pour leurs noces d'or !! Nous plaisantons : cela devient un record qui va bientôt mériter une médaille d'or !



Jean et Jeanine se sont en effet mariés le 24 avril 1965, Jean avait 29 ans et Jeanine 24. Nous voyons la photo de groupe sur les marches de l'église de St Porchaire (ville d'origine de Jeanine), où je reconnais aisément les parents Guillaud, et la maman de Jeanine. Nous regardons ensuite la photo « des mariés » quel beau couple ! à cette occasion nous apprenons que Jeanine a été élue miss St Porchaire l'année de ses 20 ans !! A nos questions un peu plus indiscretes, Jean et Jeanine racontent leur rencontre. C'était à un bal, sous un tivoli comme c'était coutume à l'époque. Ils sont tombés amoureux et voilà !

Au lendemain de son mariage, Jeanine a quitté sa famille pour venir s'installer à la ferme familiale de Mr et Mme Guillaud à Beauchail, ferme où plusieurs générations se sont consacrées au labeur parfois dur de la terre et des vignes. Tout ceci était nouveau pour Jeanine qui travaillait à la couture et gardait dans une ferme 7 enfants dont des jumeaux. C'était plutôt mouvementé nous dit-elle ! Mr et Mme Guillaud, les parents, ont accueilli avec plaisir le jeune couple à la ferme. Ils ont vécu ensemble de longues années puisque Mr Guillaud père est décédé en 1996 à l'âge de 86 ans et Madame en juin 2014 à 99 ans et demi.

En 1969, naissait Marie Béatrice (qui en grandissant ressemblait à s'y méprendre à sa maman) et en 1974 arrivait le garçon Ludovic. Marie Béatrice réside avec son compagnon à Angoulême. Ils ont une très jolie jeune fille Elodie, âgée de 17 ans, qui est la réplique quasiment exacte de sa maman et donc de sa grand mère ! l'histoire se poursuit. Elle est la fierté de sa famille et sa grand mère vante ses qualités d'étudiante sérieuse, curieuse de tout et passionnée de musique et de civilisation chinoise.

Ludovic, célibataire demeure à Bussac près de ses parents. Il a rénové sa propre maison.

S'il a connu le bonheur d'être père et grand père, Jean Guillaud a aussi vécu un grand chagrin lors du décès de son frère dont il était très proche. Ce fut un drame familial qui a aussi meurtri ses parents. En effet ce frère est décédé pendant la guerre d'Algérie, dans le Constantinois le 30 mai 1960. Cette période a été très difficile pour lui et il en parle encore avec beaucoup d'émotion.

Aujourd'hui Jean et Jeanine sont à la retraite... enfin en principe, car Jean continue à travailler la terre. Il a la passion du jardinage, et ce ne sont pas les petites douleurs qui l'arrêtent ! Jeanine régale sa famille avec les produits récoltés fait des conserves et des pâtisseries. C'est une excellente cuisinière et par le passé il lui est arrivé de préparer des repas de mariage et de communion chez des familles bussacaises .

Jean a aussi la passion de la lecture notamment l'histoire avec un grand H, et la géographie : il s'intéresse énormément au continent Africain et aux pays d'Asie.

Jeanine aime assister au loto, discuter avec des voisins, rendre service, partager. Enfin tous deux aiment voyager en groupe, avec la FNACA, entre amis, en famille.

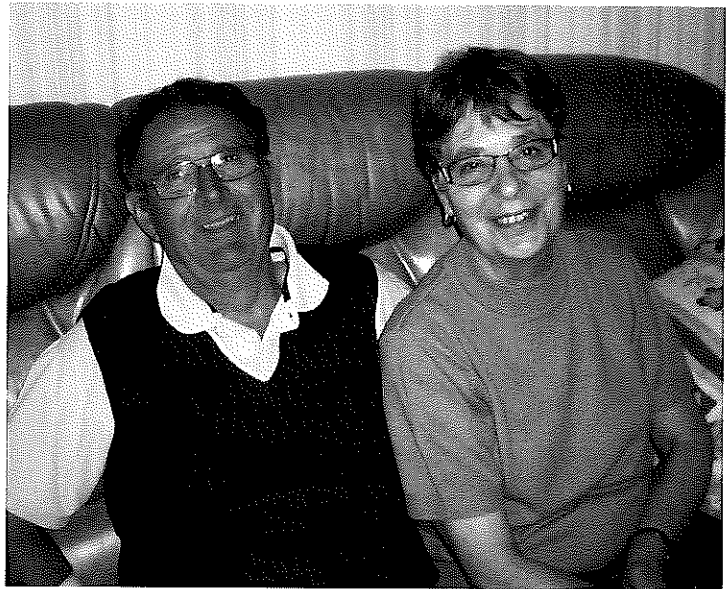
Nous leur donnons rendez vous dans 10 ans : une certitude ils auront encore une foule de choses à nous raconter autour d'un morceau de gâteau et d'une boisson non alcoolisée, comme ce fut le cas aujourd'hui !

Merci Mr et Mme Guillaud pour la chaleur de votre accueil et ... bon vent !!!

Noces d'Or à la tournerie

Serge et Josette Chenuaud, respectivement 71 ans et 70 ans, ont fêté leur 50^{ème} anniversaire de mariage .

Serge est issu d'une vieille famille bussacaise qui vit à la Tournerie depuis au moins le 18^{ème} siècle. La vie ayant fait qu'il n'ait pas d'enfants, il est la dernière mémoire de ce village. Le seul déménagement qu'il ait fait est de passer de la maison de ses parents à la sienne , juste 50 mètres plus bas! Jeune, il allait à l'école d'agriculture de Saintes les 5 mois d'hiver, et le reste de l'année, il cultivait la terre avec son père.



Puis il a été embauché à la Coop Atlantique comme chauffeur livreur, mais suite à une chute du haut d'un arbre et du handicap qui en suivit, il a occupé plusieurs postes dans cette société jusqu'à la retraite « A un moment, j'ai râpé et conditionné jusqu'à 1 tonne de fromage par jour » m'a-t-il dit.

Madame est d'Anepont et ils se sont rencontrés à la frairie de St Hilaire, un jour de neige....enfin presque puisqu'ils s'étaient déjà rencontrés bien longtemps avant, alors que lui avait 18 mois et elle 6 mois, lors d'un baptême . Hasard de la vie que leur ont raconté leurs parents quelques années plus tard. Avant son mariage Josette a passé un CAP de couture, et a travaillé dans une maison d'enfants en difficulté, mais sitôt mariée, elle a changé de métier en aidant ses beaux-parents sur l'exploitation, et s'est ensuite occupée d'eux pendant plusieurs années jusqu'à leur décès.

Ce couple s'est trouvé bien des activités en commun :

L'hiver c'est ensemble qu'ils allaient couper du bois

Le potager, espace privé de Serge, est complété par les conserves de Josette qui en fait souvent plus qu'elle n'en voudrait ! En dehors de ce potager, Serge cultive son champ de dalhias et glaieuls, environ 700 pieds ! Nous vous invitons à y jeter un œil quand vous vous promènerez dans le secteur car ce champ fleuri, (en juin) est visible de la route qui va de la Tournerie à Choisy.

Ils aiment également les thés dansants du dimanche, mais les derniers ennuis de santé les en empêchent depuis quelques temps.

Mais par-dessus tout, ce qu'ils adorent, c'est partir à l'aventure à bord de leur camping car. Serge a une passion pour les cartes Michelin et adore préparer ses voyages. Il étudie la géographie de son territoire et après avoir tracé son parcours avec quelques points incontournables à visiter, ils s'y rendent et sillonnent ensuite la région environnante.

Monsieur dit ne pas aimer le monde et se qualifie d'individualiste. Toutefois, il discute beaucoup et nous a bien amusé tout au long de cette visite avec des métaphores à la fois surprenantes et amusantes :

« Je me suis fait réparer les cardans et les roulements » dit-il en parlant de son opération de l'épaule « mon cheval est tombé malade » pour nous dire que son tracteur était en panne. A ce sujet il nous a raconté qu'il aime dépanner les voitures du rallye de Saintonge qui dévient de leur trajectoire en allant les sortir avec son « cheval » ! car il aime les sports mécaniques .

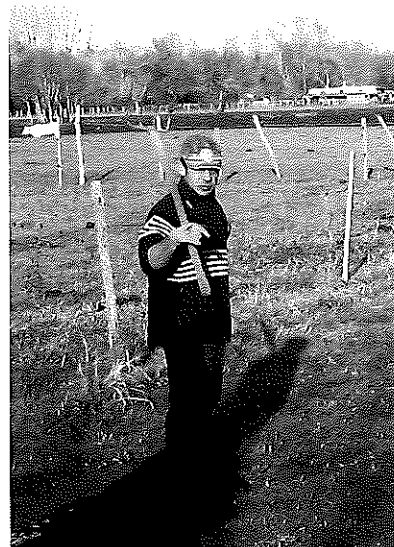
Le couple a même fait partie du moto club de St Jean pendant 15 ans : Lui aidait à préparer le terrain et elle faisait la cuisine. En 1989, pendant la préparation du circuit, il s'est bu 1 barrique de Berger, nous a-t-il dit en rigolant !

Cette visite a été l'occasion de nous raconter quelques anecdotes de la commune et de ses habitants, il y a plus de 50 ans, avec leur façon de vivre, de travailler, de s'amuser, avec les moyens du bord et souvent il y en avait peu...mais l'entraide et la convivialité étaient bien là. Une vie simple qui allait à l'essentiel. Une leçon de vie dans notre société de consommation d'aujourd'hui Merci à ce couple sympathique de nous avoir offert ce moment simple et agréable, à leur image....et nous leur souhaitons de sillonner encore longtemps les routes de France.

Le point sur les travaux.

Hommage :

Nous dédions cette rubrique de notre bulletin municipal à Stéphane Pasquier, employé communal, décédé le 12/03/2015



RD 114 : aménagement de sécurité dans la traversée de la commune

La mise en place de deux rétrécissements à l'entrée et à la sortie de la commune a été réalisée à titre expérimental par la Direction des infrastructures du département.

Ce test a permis d'évaluer la pertinence de la création d'un tel aménagement pour réduire la vitesse des automobilistes. Sur le principe, le constat est positif.

Cependant, la présence au même moment des travaux d'assainissement sur la RD 114 avec un alternat par feu, a brouillé les choses.

Enfin, plusieurs remarques sur la signalisation de ces chicane ainsi que sur leur positionnement permettront de réfléchir à des améliorations.



Eaux pluviales

Des travaux ont été entrepris dans un certain nombre de secteurs de la commune afin de régler des problèmes d'écoulement des eaux pluviales suite à une dégradation des réseaux en place.

Cela a été le cas en particulier aux Guilloteaux et aux Ablains.

Entretien de la voirie

La route des Deaux est utilisée par un nombre de véhicules important. Progressivement, les rives de ce chemin se dégradent rendant les croisements parfois dangereux.

Une poutre a été établie par les employés communaux pour stabiliser ce chemin.

Le syndicat de la voirie viendra ensuite fixer le revêtement par un bicouche.

L'entretien courant des différentes voies communales se poursuit.

Le premier fauchage des bas-côtés a été effectué.

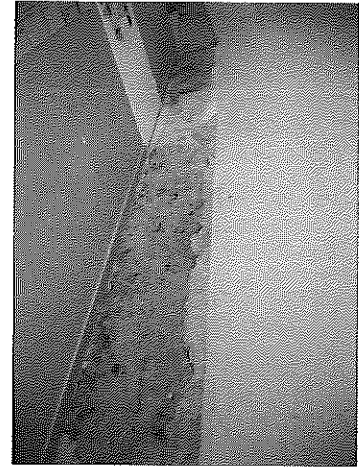
Les chemins ruraux ont aussi été entretenus.

Le début de l'été verra la mise en place de l'enrobé à froid dans tous les secteurs où cela sera utile.

Une vigilance particulière sera apportée aux voies communales sous lesquelles le réseau d'assainissement a été mis en place.

Ecole :

Des problèmes d'évacuation des toilettes de l'école ont été constatés depuis plusieurs mois. Ils sont dus à une dégradation des canalisations en place. Des travaux très importants sont nécessaires pour rétablir les choses. Les employés communaux ont profité des vacances scolaires pour effectuer les premières réparations. Durant les congés d'été, ils termineront la remise en état et pourront en même temps raccorder les bâtiments à l'assainissement collectif.



La Municipalité a lancé la construction d'un accueil péri-scolaire dans la cour de l'école. L'organisation de cette activité dans le restaurant scolaire s'avérait de plus en plus difficile depuis un certain temps, et surtout depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.



La solution de l'installation d'un bâtiment modulaire a donc été retenue. Un phasage précis des travaux a été programmé avec l'entreprise Cougnaud qui a fourni le bâtiment et avec Monsieur Yvon Pérochain, maçon à Bussac, pour que cet équipement soit en place à la prochaine rentrée scolaire sans pour autant perturber la vie de l'école.



Travaux d'assainissement collectif à Bussac sur Charente

Les trois premières tranches de travaux ont été réalisées : Grand village, Vieux bourg et Lotissement des Grands champs. Les essais et les tests réalisés vont permettre une mise en service de ces trois tranches avant l'été.

La quatrième tranche a débuté en mars.

Elle concerne les secteurs de la RD 114 de la mairie au carrefour de Beauchail, la route de Beauchail et les secteurs des Motillons et de la Sablière.

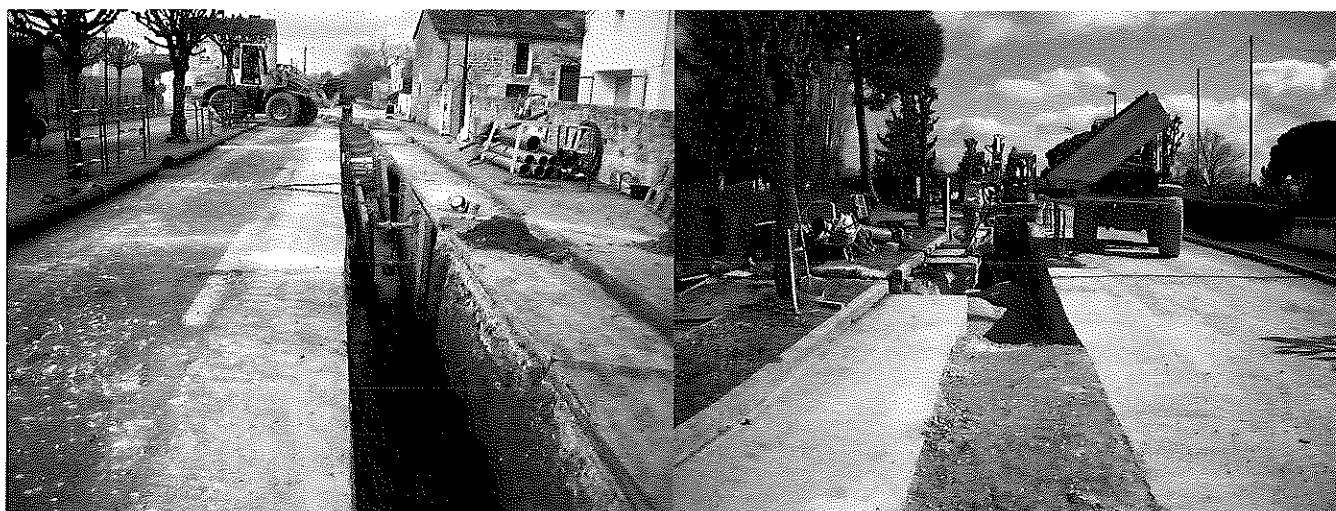
Cette tranche importante correspond à la pose de 1160 mètres de réseaux, 32 regards et 60 boîtes de branchement.

Un poste de refoulement sera installé aux Motillons.

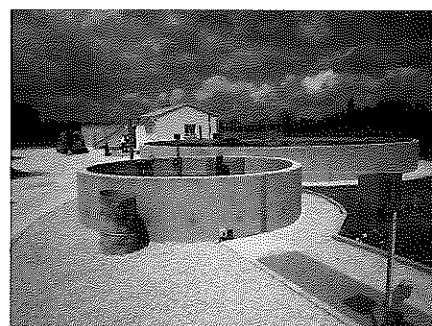
Dans le même temps, le Syndicat des eaux a procédé au renforcement de la conduite d'eau potable sur une longueur de 420 mètres sous la RD 114. Les riverains seront raccordés à cette nouvelle conduite d'eau.

Ce renforcement permettra d'assurer un meilleur débit et une meilleure pression sur le réseau. Ainsi, la bouche à incendie installée près de la mairie a pu être mise aux normes. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

La particularité de la réalisation de cette quatrième tranche de travaux est qu'elle a été réalisée par trois entreprises différentes de manière simultanée. Cela a été un défi important à relever pour pénaliser le moins possible les habitants des secteurs concernés.



La station d'épuration est terminée. Tous les équipements sont en place. Les travaux de finition s'achèvent. La phase des tests a commencé.
La mise en service est en cours.



Nouvelles de l'école...

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize

Conseil d'école du 2ème trimestre – Jeudi 2 avril 2015

Composition du conseil

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Directeur Bussac + CM2) – Sandrine NOSENZO (CE2) – Julie REIGNÉ-SOUESNE (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) – Virginie GENEAU (enseignante CM1) – Charline PRAUD – Blandine MOUNIER (Directrice Saint Vaize + CP)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize : Sandrine SOULET TOMASI

Représentants des parents d'élèves Bussac : Marina RULIER — Gaëlle POMMÉ-CASSIEROU – Anne-Laure SAULNIER – Emmanuelle DOUHAUD – Natacha MORISSONNEAU – Cécile GAY

Délégués départementaux de l'Education Nationale : Henri GAUCHER (DDEN Bussac)

Mairies : Christophe DOURTHE (Maire Bussac) – Josiane BRIAND (adjointe Bussac) – Michel ROUX (Maire Saint Vaize) – Annie COURAUD (adjointe Saint Vaize)

CDA : Sophie GODET (service éducation Enfance Jeunesse CDA de Saintes)

Excusés : Madame CHARPENTIER Sylvie (Inspectrice de l'Education Nationale) – Nathalie FERRER (CE1) – Monique BREGOWY (DDEN Saint Vaize) – Frédéric DOREAU (représentant Saint Vaize) – Valérie JOLIVET (représentante Saint Vaize) – Déborah RENIER (représentante Saint Vaize) – Marielle PACAUD (enseignante complément de service de Mme FERRER) – Cédric AUDEBERT (représentant Bussac) – Magali DELIOT (représentante Bussac) – Nathalie BRUNET (représentante Bussac)

Prévision des effectifs pour la rentrée 2015 – 2016

St Vaize

- CP : 20 élèves
- CE1 : 26 élèves

Bussac

- PS : 15 MS : 26 GS : 15
- CE2 : 22 élèves CM1 : 24 élèves CM2 : 24 élèves

10 enfants arrivent du fait des nouveaux logements sur Bussac. Les niveaux ne sont pas encore connus.

Il y a eu 4 arrivées en maternelle et 2 en CE2.

Nous parlerons de la répartition au prochain conseil d'école.

Il n'y aura pas d'accueil en Toute Petite Section.

Projets pédagogiques

St vaize :

- Cycle natation (de janvier à avril 2015) : 11 séances ont eu lieu, un livret d'évaluation de cycle sera remis aux élèves
- Projet sur l'année en lien avec l'accueil périscolaire (embellissement de l'environnement de l'école) : le jardin est en cours de réalisation, des travaux d'arts visuels sont réalisés en classe et en APE
- Projet BCD : récupération de livres pour renouveler le stock + demande de gros matériel (canapés – étagères) afin de créer un espace avec des repères pour les enfants
- Projet « le tennis à l'école » avec le Tennis Club de Saintes : 10 séances d'une heure ont lieu à partir du 3 avril pour la classe de CP
- Participation à un rallye de calcul (classe de CP)
- Projet sur l'école d'autrefois : travail en classe + sortie pour les 2 classes
- Sortie découverte du poney et de son environnement
- Sortie de fin d'année : pôle nature

Bussac :

- PS/MS/GS : sortie à la ludothèque le 21 avril (MS/GS), exposition dans le cadre de la semaine de la maternelle le 16 avril, sortie de fin d'année à l'Asinerie de Dampierre sur Boutonne
- CE2 : projet orientation sur 12 séances, visionnage du film « sur le chemin de l'école » (les écoles dans le monde), école d'autrefois (sortie à Rochefort)
- CMI/CM2 : projet « roule et glisse » (24 heures dont 16 heures de sport) 2 activités proposées :
 - CM1 : BMX /skateboard + arts visuels (street art)
 - CM2 : roller / BMX + arts visuels (street art)

Précision sur les bombes de peinture utilisées dans le cadre du « street art » : le matériel est sans danger (pas besoin de masque de protection), les personnes qui interviennent dans cette activité sont des intervenants agréés.

- Projet ECLORE : le 16 avril 2015 à Bussac, mini-conférence pour expliquer comment aider les élèves sur leur parcours scolaire de la maternelle au lycée. Les personnes présentes sont l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Saintes, un inspecteur du second degré, un professeur des écoles, un principal de collège et un proviseur de lycée. Cette conférence est l'occasion d'un échange, pour donner envie d'être ambitieux pour ses enfants.

Stages de remise à niveau

Des stages sont proposés aux élèves de CE1 et de CM2 en difficulté durant les vacances de printemps, du 27 avril au 30 avril 2015, à raison de 4 matinées de 3 heures. Ces stages ont lieu dans plusieurs écoles et sont animés par des enseignants volontaires. Un autre stage est prévu pour les élèves de CM2, du 24 au 29 août 2015.

Les enseignants, après concertation en conseil de maîtres, proposent le stage aux parents qui l'acceptent ou non. Des compétences particulières sont travaillées, en français et / ou en mathématiques.

Budget – coopérative scolaire et crédit CDA

Crédit CDA : le budget pour l'année 2015 n'est pas encore voté.

Sécurité et hygiène

St Vaize :

Un nouvel exercice de sécurité incendie est prévu avant les vacances de printemps (personne ne sera prévenu)

Bussac :

Les voitures rouleraient trop vite devant l'école. Monsieur DOURTHE explique que la question a déjà été posée et qu'aucun équipement n'est autorisé sur la commune pour faire ralentir les voitures.

Travaux et équipement

Saint Vaize :

- Réaménagement du jardin de la cour de l'école

Bussac :

- Nouveau mobilier à la cantine (gain de place)
- Photocopieur couleur
- Chantier de l'accueil périscolaire : il sera opérationnel à la rentrée de septembre 2015
- Travaux sanitaires : les installations sont à réparer (pente, bas des cloisons). Ces travaux assez longs seront réalisés pendant les vacances d'été.

A la découverte du BMX :

Les élèves de CM1 CM2 ont participé à une activité BMX animée par Ludovic du club de Saintes. Il nous a fourni le matériel nécessaire pour la pratique de ce sport : BMX, casques, obstacles.

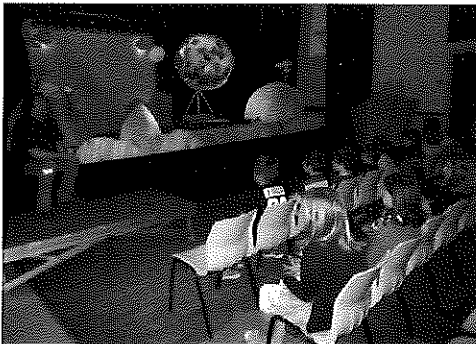
Le BMX est un petit vélo sur lequel il faut tenter de rester debout pour franchir des obstacles. Les élèves ont ainsi pu montrer leur agilité et leur sens de l'équilibre au cours de 8h d'initiation.

Peut-être que l'un d'entre eux sera le successeur d'un autre bussacais, Joris Daudet, champion du monde de cette discipline !



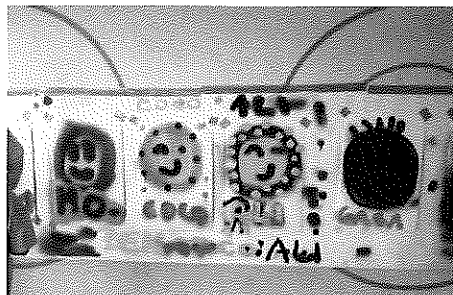
Rencontre avec un artiste :

La compagnie Coyote minute a offert à l'ensemble des élèves de l'école son spectacle « Fleur de Géant ». Elle a ensuite gentiment accueilli les élèves de CE2, CM1 et CM2 pour échanger et partager leur travail. Merci à la compagnie pour ce moment privilégié que nous avons partagé.



Le street art :

Benoit Hapiot, un artiste saintais est venu partager son talent sur les arts urbains. Les élèves ont pu s'initier à la joie de la peinture à la bombe et au tag. Au-delà du tag et du graffiti, les élèves ont pu se rendre compte qu'il existait un véritable art de la rue, une façon de détourner les constructions utilitaires pour faire de notre quotidien un univers de rêverie et de création.



A l'accueil périscolaire on raconte.....



Les petits rappels

Les enfants de maternelle ne peuvent absolument pas quitter l'accueil périscolaire sans la présence d'un adulte.

Pour les élémentaires, seuls les enfants dont les parents ont remis une autorisation écrite à la directrice de l'accueil périscolaire, sont autorisés à partir seul.

Seuls les enfants qui sont à l'accueil périscolaire le matin ont accès à la cour de l'école avant 8h45, et sous la surveillance d'une animatrice.

Les mercredis un temps de « garderie » est offert aux familles de 11h35 à 12h30. Nous demandons aux parents de respecter ces horaires! Les retards sont récurrents.

Les enfants présents à l'accueil périscolaire sont sous la responsabilité des adultes qui les encadrent. En cas de soucis, nous demandons aux parents de contacter les adultes qui encadrent

Accueil périscolaire = détente et découverte

L'année scolaire touche bientôt à sa fin et plein de belles choses restent à venir, mais nous pouvons déjà dire que cette année 2014/2015 a permis aux enfants de l'accueil de découvrir de nouvelles activités grâce aux « TAP » qui se déroulent chaque après-midi, après l'école, de 15h45 à 16h30 et cela a même permis à quelques-uns de se perfectionner dans certains domaines.

Depuis le mois de septembre, les enfants se sont vu proposer du tennis, du tennis de table, du volley ball, de l'anglais, des arts et musique, de la langue des signes, du break dance, des activités préhistoriques, des activités scientifiques

Tous les intervenants que nous avons accueillis ont toujours été très agréables et font tout leur possible pour rendre les activités ludiques et intéressantes.

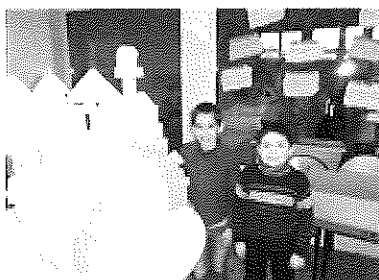


En parallèle, les enfants qui restent avec les animatrices de l'accueil périscolaire durant ce temps là sont très souvent demandeurs de liberté au grand air (jeux dans la cour) et cela nous laisse peu de place pour l'organisation d'activités en intérieur. Mais ponctuellement, pour des occasions particulières (noël, pâques, fêtes des mères, des pères,...), une animatrice reste en intérieur pour encadrer l'activité proposée à cette occasion.

Cette année, encore, nous avons fêté mardi gras en organisant une petite soirée costumée avec un goûter amélioré. Les enfants sont toujours très heureux de pouvoir partager entre copains une soirée festive



Nous avons aussi la joie de découvrir que quand les enfants laissent libre cours à leur imagination cela donne de belles choses et comme l'union fait la force, souvent les enfants sont fiers de ce qu'ils peuvent construire ensemble... et se prennent en photos eux-même !



Nos petits qui deviennent grands...

L'un de nos objectifs pédagogiques est l'acquisition de l'autonomie chez les petits. Se servir à boire seul, participer à la mise en place du goûter et aider à débarrasser, se servir des ciseaux, etc.... sont des choses que les enfants savent désormais faire seuls et ils y prennent beaucoup de plaisir !

Nos projets à venir...

Pour la rentrée prochaine, nous allons repeindre les dessus des anciennes tables du restaurant scolaire qui seront destinées à meubler le nouvel accueil périscolaire. Cela permettra aux enfants de laisser libre cours à leur créativité et de redonner un nouvel éclat aux tables.

La CDA nous propose un projet sur « la sécurité aux abords des écoles » et donc des accueils périscolaires. C'est une thématique très intéressante qui va nous permettre de mettre en place de multiples ateliers (créatifs, de réflexions,...) dès la rentrée prochaine.

L'équipe d'animation

FOYER RURAL

Le mot de la présidente

Je me souviens...

A la recherche de documents pour le cinquantenaire du groupe scolaire, je me suis replongée dans les albums photos et les souvenirs sont joyeusement remontés à ma mémoire : ceux des trente ans d'école bien sûr, et aussi ceux des débuts du foyer rural.

A la fin des années 70, le besoin se faisait sentir de créer quelque chose pour occuper nos loisirs et nous fédérer autour de projets communs. Aidés par la Municipalité, quelques bénévoles sont donc partis à la recherche des centres d'intérêt des Bussacais. Quels loisirs leur conviendraient ? D'où un questionnaire à choix multiples, dans toutes les directions possibles : artistiques, sportives, culturelles. L'étude des réponses a permis de fonder une structure de plusieurs activités : le foyer rural municipal de Bussac venait de naître. Enregistrée au JO du 25 février 1980, l'association devait voir apparaître, de transformer, de migrer certaines activités, suivant les aspirations des adhérents ; mais toujours un noyau de bénévoles résistait pour faire fonctionner l'ensemble.

Car si chaque activité choisit ses responsables (à moins que ce ne soit l'inverse) il existe entre elles des points communs : le bureau et le conseil d'administration, chargés de faire respecter quelques règles de base : pour utiliser les locaux et matériels du FR, il faut posséder la carte annuelle, et toute dépense importante doit être acceptée par le bureau ou le CA. Souvent c'est cette dernière notion qui pose des problèmes, mais après concertation, on trouve des solutions, n'est-ce pas ?

Notre (votre) foyer rural est donc largement adulte et se projette dans l'avenir : des manifestations ouvertes à tous, Bussacais et voisins, vont vous être proposées dans les prochains mois :

- le 12 juin : le cinquantenaire du groupe scolaire
- le 13 juin : la rando semi nocturne (partenariat FR/assistantes maternelles)
- le 27 juin : la fête de l'été
- le 4 juillet : jeux intervillages à Chaniers
- le 18 juillet : le rallye de Saintonge
- du 26 juillet au 2 Août : la réception des Suissesses d'Oron la ville, pour laquelle une proposition particulière et un programme vous seront adressés.
- le 4 octobre : la course cycliste organisée par le cycloclub de Vervant

Toutes ces manifestations se font en partenariat avec la Municipalité que je tiens à remercier pour son investissement, tant pour l'entretien et l'amélioration des locaux (nettoyage des courts, installation de systèmes de sécurité, changement des portes du Foyer) que pour sa participation au bon déroulement de nos activités.

En conclusion, je vous invite tous à l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 4 septembre 2015 à 20h30 dans la salle municipale.

Janine CASTILLON.

ACTIVITES DES SECTIONS

Section gymnastique et rando



L'année touche à sa fin !!!!!

Je tiens à remercier toutes ces dames qui sont venues faire travailler leurs muscles les mardis et vendredis.

Merci aussi à Éric MARTINET, Janine COSTE et Anne NAVARRO d'avoir assuré les cours.

La reprise se fera le mardi 1^{er} septembre à 18 h 45.

Je tiens à vous informer que pour des raisons professionnelles, je ne suis pas sûre de pouvoir assurer les cours du vendredi.

De ce fait je suis à la recherche de bénévoles qui accepteraient d'animer ce cours.

Merci d'en parler autour de vous et de bien vouloir transmettre mes coordonnées :

Anne NAVARRO : 06.80.08.13.24

Nous avons organisé le 17 mai une bourse du sport qui n'a pas eu lieu par manque d'inscription. Mais notre tombola a bien fonctionné et nous avons récompensé 45 personnes différentes.

Nous remercions les différents commerçants de la commune, de Saintes et du Département qui nous ont très gentiment donnés gratuitement des lots.

Bonnes vacances !!!!!!!



INFOS RANDONNEE SEMI NOCTURNE DU 13 JUIN

**Vous trouverez ci-contre un bulletin
d'inscription que vous pouvez
photocopier afin d'effectuer votre
réservation.**

**Pour tous renseignements
contactez le :
06 04 05 41 62.**

BUSSAC

Samedi 13 Juin

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE

*Organisée par la section « Foot » du Foyer Rural
et l'association « Nounous et Bout'choux ».*

Étapes repas:

*Apéritif
Salade composée
Coup du milieu
Jambon braisé et son légume
Fromage
Dessert
Café*

(Vins inclus, étape plat chaud sous abri)

Départ de la salle des fêtes à partir de 18h30

Découverte de la campagne Bussacaise boisée et vallonnée.

Les participants marchent sous leur responsabilité et il ne sera procédé à aucun remboursement.

Lampe et gilet de sécurité conseillés.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Aucune inscription sur place)

A renvoyer avec le règlement à l'ordre du Foyer Rural avant le 6 juin à :
Mme CHARDAN - 8 imp de La Cuelle 17100 BUSSAC / Chte
Tel: 05 46 97 70 38 ou 06 04 05 41 62

Nom:..... Prénom:.....

Tel:..... E.mail:.....

Nb d'adultes:..... X 11 € =.....€

Nb d'enfants - 12ans:..... X 8 € =.....€

Total: =.....€

Section Jumelage Bussac/ Oron



Chers amis Bussacais,

Avec le joli mois de mai, nous attendons tous avec impatience que les beaux jours s'installent pour de bon. D'ailleurs, un peu de soleil et beaucoup d'exposants, c'est ce que le comité de jumelage espère pour la brocante du dimanche 31 mai !

Et puis, juillet approche à grands pas, et nous nous réjouissons d'accueillir bientôt nos amis Suisses. Le programme de la semaine de jumelage est prêt, et comme nous ne pouvons pas le dévoiler dans le Bussac Info (que nos amis Oronais reçoivent), chacun pourra bientôt le découvrir dans sa boîte aux lettres.

Ce sera l'occasion de s'inscrire pour participer avec nous à cette réception. Comme pour toutes les animations organisées par les sections du Foyer Rural ou les associations de Bussac, le but de cette semaine est d'égayer notre commune, de partager des moments conviviaux, d'échanger et de rire ! Encore une fois, n'hésitez pas à passer quelques instants avec nous tous !

A très bientôt

La présidente,
Corinne MONGET

Oron Info

Chers amis bussacais,

Nous avons reçu en grande pompe votre président durant le mois d'avril lors de sa visite officielle en Suisse. C'est au tour de votre jumelage de nous recevoir dès le dimanche 26 juillet et ceci pour une semaine. Soyez sans inquiétude, nous venons à la bonne franquette, inutile de faire des chichis ! Nous nous réjouissons d'être à nouveau dans votre charmant village, de partager des moments de rencontres et d'amitiés et de découvrir le programme que nos amis bussacais nous auront concocté. Il est toujours très agréable et instructif de découvrir des coins de votre région.

3 cyclistes, à nouveau, parcourront en 6 jours les 750km qui nous séparent. Y aura-t-il comme en 2011 des courageux pour finir le parcours avec nous depuis Ecoyeux ?

A bientôt !

Guy, le président oronais



Section Tennis de Table

Succès du Tournoi de l'Amitié

Le 28 février dernier, la section Tennis de Table a organisé son tournoi de l'amitié. Un énorme succès sans précédent grâce notamment à Gérard PASTUREL, Paul PIMIENTA, Christian MENAUD et son épouse, Jean-Paul MORIN et les joueurs du Foyer Rural, organisateurs de la manifestation.

Trente-quatre participants se sont donc rencontrés dans une ambiance festive de grande compétition sportive. Tous ont été récompensés par des coupes, trophée, challenge médailles accompagnés de cadeaux offerts par des sponsors fidèles, en particulier de Bussac que nous remercions énormément pour leur soutien.



La délégation de Saintes était représentée par des joueurs classés de haut niveau ainsi que les clubs de Burie, Cozes, Sablonceaux, Ecoyeux, dans d'autres catégories, répondant toujours présents.

Nos jeunes Bussacais se sont une nouvelle fois distingués à la fois dans les féminines et les garçons. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Responsables de la section :

Gérard PASTUREL, tél : 07 81 46 83 14 et Paul PIMIENTA, tél : 06 03 86 33 49.

La Boule bussacaise

La saison 2015 des concours a débuté pour la section de pétanque de Bussac sur Charente.

Le samedi 18 avril 2015 à 14h30 avait lieu le 1er concours officiel en doublettes. 24 équipes s'étaient données rendez vous au boulodrome de Bussac.

Deux doublettes de la Boule bussacaise ont parfaitement tenu leur place puisqu'elles ont toutes les deux participé aux finales.

- Finale du concours A pour la paire composée de Véronique Fréry et de Pierre Polette.
- Finale du concours B pour la paire composée de James Caillas et de Nicolas Antonin.

Un grand bravo à nos deux doublettes, bien qu'elles aient toutes les deux perdu en finale. Elles feront mieux la prochaine fois.

Le Club participe encore cette année à la Coupe de France des Clubs. Exempt en avril pour le 1er tour, la Boule bussacaise recevra pour le 2ème tour fin mai le club de St Georges de Didonne.

Calendrier 2015 des concours ouverts à tous et officiel

Vendredi 19 Juin à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 3 Juillet à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 17 Juillet à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 31 Juillet à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 07 Août à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 28 Août à 19h30 : concours ouvert à tous

Samedi 12 Septembre à 14h30 : concours officiel en triplettes en F3B

Vendredi 18 Septembre à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 25 Septembre à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 16 Octobre à 19h30 : concours ouvert à tous.

Les concours officiels sont réservés aux licenciés de la FFJP et les concours ouverts à tous se font en doublettes constituées et tout le monde peut participer.

N'oubliez pas de réserver la date du samedi 27 novembre à 20H pour le loto annuel de la Boule bussacaise. Les entraînements ont toujours lieu le mercredi après midi ainsi que le dimanche matin. N'hésitez pas à venir vous aussi jouer à la pétanque, vous serez les bienvenus (Bonne ambiance assurée) !!

FIESTA LOCA

La soirée ventriloque du 25 avril animée par Franky Filing a été un véritable succès.

Nous avons accueilli plus d'une centaine de personnes.

Après une heure et demie de spectacle hilarant, crêpes, sandwichs, gâteaux, bonbons et boissons ont fait le bonheur des petits et grands. En fin de soirée l'animateur nous a dévoilé ses qualités de DJ avec son show laser et dans la foulée, il a fait danser les personnes qui le désiraient une bonne partie de la soirée.

L'association Fiesta Loca remercie les Bussacais venus malheureusement peu nombreux et remercie également les personnes des communes voisines qui ont su profiter de cette soirée inoubliable pour uniquement cinq euros.



S
E
R
V
I
C
E
S

**ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE**

Nathalie PERON
Tous travaux de secrétariat
particuliers, étudiants, PME,
artisans, associations...
06 72 10 20 77

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET
Avec ou sans rendez-vous
148 route du Val de Charente
05 46 74 26 62

**GARAGE
STATION SERVICE**

Dominique PEROCHAIN
Réparation mécanique toutes
marques
155 route du Val de Charente
05 46 74 41 12

JCVASION

Le service à votre domicile
pour votre camping-car
06 73 96 73 93
jcvasion@gmail.com

MENAUD CHRISTIAN

SD Immobilier
06 37 75 14 72 - 05 46 97 83 36
christian.menaud@nordnet.fr

MO JARDIN

Tonte, taille, plantation,
débroussaillage, désherbage
06 72 94 49 94

TC MOTORS

Réparation entretien
moto - quad - scooter
matériel espaces verts
75b chemin de Charmeneuil
06 86 67 78 14

Florence COUTIN

Agent Immobilier indépendant
Achat Vente Estimation
06 75 06 58 21
florence.coutin@iadfrance@.fr

**ASSISTANCE DE VIE
DEPENDANCE**

Catherine TEISSEIRE
Toilette, aide aux repas, ménage,
repassage,
démarches administratives
06 49 61 98 70 - 05 46 93 05 79

**FOREVER LIVING.RF
La Santé au Naturel**

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15
jacky.page123@orange.fr
leader-bien-etre1@orange.fr

GUERISSEUR

Marc Benoît DAVIGNON
35 chemin des Grands champs
06 81 72 25 74

INFIRMIERE

Patricia MARKO-LOSSON
Soins à domicile et sur RDV au
cabinet 1 allée des Chaumes
05 46 93 98 79

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAudeau
34 chemin des Grands Champs
05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE
44 chemin des chagnauds
05 46 93 07 74

NATATION

Christian NICAUD
Cours de natation et
d'aquaphobie
6 chemin des Quartiers
06 85 34 54 03

PEDICURE - PODOLOGUE

Francis BASQUIN
Diplômé d'Etat
sur rendez-vous et à domicile
1 allée des Chaumes
05 46 96 74 87

**PONEY CLUB
LE FER A CHEVAL**

Cours, stages, promenades
8 chemin des Motillons
05 46 93 44 37 - 06 09 39 58 65

**REFLEXOTHERAPEUTE
Des 2 mains**

Valérie LE JEAN
Stimulation palmaire, plantaire,
auriculaire, faciale, dorso-
crânienne
1 allée des Chaumes
RDV au 07 50 31 67 78

**THERAPIES BREVES
COACHING**

Marie-Claire BRILAC HAZART
Développement personnel et
gestion du stress, consultations
individuelles, couples, ados
09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96

S
A
N
T
E

B
I
E
N
-
E
T
R
E

L
O
I
S
I
R
S

